



De réels moyens pour le développement rural

Catherine Guy-Quint, députée européenne, vice-présidente de l'association européenne des élus de montagne.

« Je regrette que nous en soyons là. La problématique de nos territoires en désertification qui imaginent des programmes d'accueil de population provient avant tout d'une non prise en considération par l'Europe et l'État des problèmes de nos territoires ruraux. L'urbanisation à outrance est sans doute plus forte en France que dans d'autres pays européens, nous avons de vrais problèmes de déshérences territoriales et je ne connais pas de pays qui ait vraiment pris en compte l'ampleur de ce problème. Cela se double du vieillissement de la population européenne, qui est moins grave en France que dans beaucoup d'autres pays notamment dans les nouveaux entrants où les populations sont très vieillissantes.

L'administration française ne nous simplifie pas la mise en œuvre de ces politiques. Nous ne pouvons pas continuer à avoir des procédures de développement et des mécanismes d'aménagement du territoire pour lesquels l'essentiel des citoyens ne comprend rien. Sincèrement, comment traduire ce que l'on vient d'entendre pour les citoyens qui voudraient s'investir dans des territoires comme les nôtres ?

Je conteste les orientations faites par le Feader, mais surtout les orientations faites en France, par le Feader. Il y a un enjeu crucial pour pouvoir freiner la désertification : retrouver des populations pour que nos montagnes et nos campagnes puissent revivre, au sens humain du terme, et non se transformer en no man's land qui ressemblent plus à des réserves qu'à des lieux de vie de l'Europe de demain. Comme l'Union européenne est focalisée sur la relance économique au sens le plus classique, elle veut repenser l'aide européenne à l'agriculture. Elle a oublié que le développement rural devait avoir une part encore plus importante que le 1er pilier de la Pac et des marchés. Du coup, non seulement le développement rural n'aura pas assez de moyens, mais dans certains pays dont le nôtre, une partie des fonds prévus pour aider la mise en place de projets dynamiques de développement va être capté par l'agriculture. Vous disiez qu'il faut faire la même chose avec des enveloppes en diminution. Mais au lieu de mettre à plat la Pac dont 80 % des aides vont à 20 % des exploitations, nous allons prendre de l'argent dévolu au développement rural pour le remettre sur des politiques de marchés. C'est un choix suicidaire pour toute une partie de l'activité de territoires comme le Massif Central et la montagne française.

Vos interventions révèlent l'excellence de la pensée de notre administration, mais quand je compare le développement rural français avec d'autres pays, nous perdons beaucoup de temps et d'argent sur les procédures mais nous négligeons de financer l'action. C'est très différent dans les autres pays de l'Union. »

Des réactions dans la salle

Jean-Claude Bontron, directeur de la Segesa, précise que la baisse de 16 % entre les fonds Feoga et Feader alloués à la France est finalement moindre que la baisse du nombre

d'agriculteurs. « Je souhaiterais que d'un point de vue financier, on travaille à périmètre constant pour les non agriculteurs. »

«L'accueil d'actifs se fait au niveau très local et nulle part ailleurs. C'est nous qui faisons l'accueil avec les structures qui sont au-dessus de nous, parce qu'on ne fait rien tout seul. Mais sans la population locale, il n'y aura pas d'accueil non plus, or tous ces dispositifs et ce jargon sont difficiles à comprendre. » **Patrick Verney-Caron, président de Créer et Vivre en Massif Central**

« Une politique qui tend à fermer les petites écoles et les collèges de proximité est un facteur dissuasif pour l'installation de nouvelles familles. » **Jacqueline Boucher, du Collectif École de Proximité.** Comment prendre en considération davantage les jeunes et le facteur éducation ?

Vincent Piveteau, conseiller à la Diact

« Les questions de l'accueil de la jeunesse, de la petite enfance et des adolescents en milieu rural sont de plus en plus prises en compte. Il y a quelques jours, le gouvernement a signé la charte sur les services publics dans laquelle il est précisé que pour les projets de fermeture de classes, l'inspecteur d'académie doit informer le maire deux années à l'avance. Il faut se donner les moyens d'un dialogue, trouver des solutions ensemble et se donner du temps. Pour ma part, je retiens une note plus optimisme. J'ai le plaisir de constater que la logique de projets a complètement pris, au regard des démarches spontanées entamées dans le cadre des pôles d'excellence. Il y a un dynamisme partagé. »

Catherine Guy-Quint

« L'essentiel est la capacité de porter des projets au niveau des territoires, en synergie avec tous les acteurs. Les territoires capables de porter collectivement un plan de développement et d'attractivité pourront s'en sortir. La méthode est plus importante que le financement. L'aide européenne ne se contente pas des classiques fonds structurels. D'autres lignes, moins connues, peuvent être mises à disposition des politiques d'accueil, sur l'emploi, l'environnement...

Ne soyons pas timides et imaginons un avenir qui respecte nos racines et nous permette de nous projeter. Nous sommes riches de ce que l'histoire a fait pour nous, mais aussi capables de construire ensemble un avenir aux habitants de nos territoires. Il nous faut le créer avec une méthode et une volonté locale. »

